

Dossier d'appel d'offres pour la sélection d'une société/entreprise en vue d'assurer la fourniture, l'installation et la mise en service d'un (01) groupe électrogène de 100 KVA avec inverseur & Accessoires pour le compte du Regroupement GIZ Tahoua

Dossier n° 7000006239

Avril 2026

1. CONTEXTE

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH a été mandatée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement pour l'élaboration et la réalisation de projets et activités d'assistance au développement sur le plan international.

Dans le cadre de sa mission et de ses activités, la GIZ NIGER dispose et souhaite procéder au remplacement du groupe électrogène existant de 40 KVA par un nouveau de 100 KVA pour le regroupement des projets à Tahoua, sis au quartier sabon gari, derrière la direction de NITA.

2. OBJET DE L'APPEL

Le présent appel d'offres a pour objet l'identification et la sélection d'une structure / Société capable **d'assurer la fourniture, l'installation et la mise en service d'un (01) groupe électrogène de 100 KVA avec inverseur**, pour l'Autoproduction d'électricité, en vue de parer à l'éventualité des coupures électriques, qui sont

préjudiciables à la continuité du travail, du bureau de Tahoua, et pour ce, la GIZ fait appel aux fournisseurs qualifiés disposant de l'expertise avérée dans le domaine.

3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Système de refroidissement par radiateur à eau (Liquide de refroidissement) Equipé de dispositifs de sécurité suivants :

- ✦ Limiteur de survitesse
- ✦ Sonde de manque de pression d'huile
- ✦ Sonde de température liquide de refroidissement ✦ Capteur sous vitesse et survitesse
- ✦ Sonde de température d'huile trop chaude
- ✦ Arrêt d'urgence en façade
- ✦ Courant triphasé
- ✦ Un système silencieux d'échappement résidentiel, d'un capotage insonorisé et des portes verrouillables.

NB : Le niveau sonore accepté en plein régime à 50Hz ne doit pas excéder 80 dbA à 1m.

Panneau de contrôle et commande : Le tableau de commande et contrôle du GE doit comporter les éléments suivants :

- ✦ Un bouton d'arrêt d'urgence
- ✦ Un panneau d'affichage indiquant les paramètres électriques et mécaniques de fonctionnement (tension, courant, fréquence, température liquide de refroidissement, pression d'huile, compteur horaire, alarmes de disfonctionnement, tension batterie etc.)
- ✦ Bouton de démarrage Manuel
- ✦ Bouton de démarrage automatique
- ✦ Bouton d'arrêt normal
- ✦ Des relais de sortie pour retransmission des alarmes suivantes (marche groupe, défaut groupe, disjoncteur groupe ouvert) ✦ Potentiomètre de réglage de tension/fréquence ✦ Etc.

Inverseur de source automatique

4. CONDITIONS DE LIVRAISON :

- ✦ **Adresse et Lieu de Livraison** : Regroupement des projets GIZ Tahoua, quartier Sabon Gari, derrière la direction de NITA
- ✦ Dalle en béton armé existante (socle) ✦ Mise en service comprenant installation, tests et essais. La confection de la cage (grille de protection) est à la charge de GIZ

✦ **Visite Guidée des lieux** : Tel : 87 50 93 00

5. PORTEE DE L'OFFRE

La GIZ Niger lance le présent appel d'offres pour la fourniture telle que décrits dans ce document. L'offre soumise doit être conforme aux conditions et instructions suivantes. Toute non-conformité entraînera le rejet de l'offre.

6. SOUSSIONNAIRES ELLIGIBLES

Sont admis à participer à cet appel d'offres, les fournisseurs qui :

- Possèdent la documentation administrative et fiscale au Niger ;
- Disposent d'une expérience avérée de deux ans dans le domaine
- Ont réalisé trois (03) livraisons semblables durant les deux (02) dernières années auprès des institutions nationales et internationales avec preuves (nom de client, adresse, contact ou copies commande) ;
- Sont spécialisés dans la vente et l'installation de Groupes électrogènes & accessoires et disposant d'un local commercial ;

Les fournisseurs ne remplissant pas ces conditions sont priés de s'abstenir.

Tous les participants au présent appel d'offres doivent, traiter les détails de ces documents dans la plus grande et stricte confidentialité.

Les soumissionnaires ne devront pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses publiée par l'Union Européenne et la GIZ.

7. OFFRE PAR SOUSSIONNAIRE

L'offre se présente en un (01) seul lot.

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre et la GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

8. LANGUE DE L'OFFRE

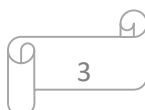
Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française.

9. DOCUMENTS CONSTITUFS DE L'OFFRE

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra **une offre technique et une offre financière.**

A- Composition de l'offre technique :

L'offre technique se compose de documents ci-après :



- a) La description technique et détaillée du matériel demandé dans l'objet de ce marché, (Fiche technique et photos fournis à l'appui).
- b) Les pièces administratives et fiscales suivantes:
- ☐ Numéro D'Identification Fiscale NIF ;
 - ☐ Registre de commerce RCCM ;
 - ☐ Attestation de régularité fiscale ARF à jours ;

NB : La non-soumission d'une des pièces administratives citées ci-haut constitue un critère de rejet.

- c) Des renseignements qui prouvent la qualification du soumissionnaire
- Liste de références : il est exigé que le soumissionnaire ait exécuté, trois (03) livraisons semblables durant les deux (02) dernières années auprès des institutions nationales et internationales et produire de preuves pour les marchés similaires (Bon de commandes/Contrats à joindre).
 - Indication (adresse) du soumissionnaire (lieux, coordonnées, photos etc.) qui approuve sa spécialisation.

- d) Plan Technique d'Installation

Visite de lieu recommandée

B- Composition de l'offre financière :

L'offre financière contient la désignation de (s) l'article (s) avec toutes les spécifications, la quantité, le prix unitaire, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

La Garantie Offerte : Deux (02) ans ou 2 000 Heures, le premier atteint, ainsi qu'une maintenance et suivi mensuel gratuits sur au moins une période de 12 mois.

Le délai et date ferme de Livraison.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

Délai de livraison : Au plus tard le 11 mai 2026 (Critère de sélection).

10. MONNAIE DE L'OFFRE & EXONERATIONS

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en franc CFA et en HTT - Hors Toutes Taxes (les Exonérations Douanes et TVA fournies par la GIZ).

11. VALIDITE DES OFFRES

Les offres resteront valides pendant une période de 90 jour calendaire.

12. MODE DE PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre technique **doit être séparée** de l'offre financière et les deux envoyés à l'adresse électronique NE_Quotation@giz.de

Les fichiers dépassant 15 mo peuvent être envoyés sous formes compressées ZIP, ou par files transfert <https://filetransfer.giz.de/Start?0> en précisant le code d'ouverture dans le mail d'envoi de vos offres.

NB : Veuillez bien vouloir noter l'objet de la prestation avec le numéro :

Dossier N° 700006239_Fourniture, Installation & Mise en service d'un (01) Groupe électrogène de 100 KVA avec inverseur et Accessoires pour le regroupement des projets GIZ de Tahoua

Toute offre dont l'objet et/ou le numéro n'est pas correctement inscrit en objet du mail peut disparaître dans la boîte mail et ne pas être ouverte.

Votre offre doit être envoyée par mail au plus tard le mercredi 22 avril 2026.

13. EXAMEN DES OFFRES

13.1 Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

- a) Est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) Est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales demandées
- c) Sont Présentes toute information que la GIZ peut exiger.

13.2 Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

13.3 Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères du point 6.

13.4 La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

14. CORRECTION DES ERREURS

15.1 Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs constatées seront corrigées par la GIZ comme suit :

- a) Lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et
- b) Lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

15.2 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

15. CORRUPTION ET MANŒUVRES FRAUDULEUSES

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés.

A cet effet, la GIZ : définit comme suit les termes :

- **"corruption"** signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ; et
- **"manœuvres frauduleuses"** signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;

Rejettera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.